

Cossé-le-Vivien, le 28 juin 2019



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

«QUALITE» «PRENOM» «NOM»
«ADRESSE»
«CODE» «VILLE»

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► **Site Internet du Musée communal :**
www.musee-robert-tatin.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 04 juillet 2019 à 20h30

**Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I - Affaires générales – Personnel communal

Personnel communal : fixation des taux d'avancement de grade

Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnelle (RIFSEEP)

Energies renouvelables : information sur les recettes de la fiscalité sur les éoliennes

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

Commission Cadre de vie : synthèse du compte-rendu de la réunion du 19 juin 2019

III – Affaires culturelles et touristiques

IV – Affaires scolaires et périscolaires

Commission Affaires scolaires et périscolaires : synthèse du compte-rendu de la réunion du 13 juin 2019

V – Urbanisme

Îlot Grande-Rue : échange de terrains avec l'école Sainte-Marie

VI – Sport – Vie associative – Jeunesse

Commission Sport-Jeunesse-Vie associative : synthèse du compte-rendu de la réunion du 3 juin 2019

VII – Finances – Bâtiment

Participation aux frais de scolarité : conventionnement avec les communes extérieures

Participation aux frais de scolarité : avenant à la convention passée avec la ville de Craon

Création d'une régie de production d'énergies renouvelables

Budget principal : effacement de dettes et admissions en non-valeur

Budget principal : décision modificative n°2

Fonds de concours intercommunal pour l'investissement des communes 2019

Commission Finances-Bâtiments-Personnel communal : synthèse du compte-rendu de la réunion du 25 juin 2019

VIII – Affaires intercommunales

Communauté de communes : choix du mode de répartition des sièges au conseil communautaire

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

